

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal de la Commune de Lignières-Orgères du 21 mars 2007

Etaient présents : P.BOREL J.L THOMAS C.LEGENDRE M.RINGUENET-PECATE L.BELLIOT F.NORMAND T.GUILLOUARD C.PICHEREAU R.LELIEVRE H.DAVY A.BREUER D.LEBRETON

Absents : S.TRETON G.RIPEAUX

I - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC SFR POUR L'INSTALLATION D'UNE ANTENNE SUR LE CLOCHER DE L'EGLISE DE LIGNIERES

M. le Maire a informé les membres du Conseil Municipal qu'il a signé une convention avec l'entreprise SFR pour la pose d'antennes sur l'église de Lignières pour la couverture en téléphonie mobile de la commune.

II- AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DU CIMETIERE AVEC L'ENTREPRISE TTA,

Les membres du Conseil Municipal, après examen des avenants au marché d'extension du cimetière de Lignières, autorisent M. le Maire à les signer.

Marché initial : 68.423,35 € H.T 81.834,33 € TTC

Avenant : + 7.639,75 € H.T +9.137,14 € TC

III- COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2006

Approuvés

	<u>Dépenses</u> <u>Fonctionnement</u>	<u>Recettes</u> <u>Fonctionnement</u>	<u>Résultat</u> <u>Résultat n-1</u> <u>Résultat clôture</u>	<u>Dépenses</u> <u>Investissement</u>	<u>Recettes</u> <u>investissement</u>	<u>Résultat</u> <u>Résultat n-1</u> <u>Résultat clôture</u>
<u>Commune</u>	507.326,32	635.452,04	128.125,72 / 128.125,72	184.269,55	337.796,49	153.526,94 N-1 : 63.667,18 217.194,12
<u>Service des Eaux</u>	59.999,32	64.575,78	4.576,46 N-1 : 8.821,25 13.397,71	20.573,03	55.608,00	35.034,97 N-1 :-9.248,87 25.786,10
<u>Service Assainissement</u>	11.438,48	8.091,04	-3.347,44 N-1 :10.570,60 7.223,16	3.049,65	2.301,00	-748,65 N-1 : 78.181,79 77.433,14
<u>C C A S</u>	3.152,50	6.590,53	3.438,03 N-1 : -2.278,08 1.159,95			

IV - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

- a) commune : l'excédent de fonctionnement **128.125,72 €** est affecté en totalité en section d'investissement
- b) service Eaux : l'excédent de fonctionnement **13.397,71 €** est affecté en report de la section de fonctionnement
- c) service Assainissement : l'excédent de fonctionnement **7.223,16 €** est affecté en report de la section de fonctionnement.

V – VOTE DES SUBVENTIONS 2007

<i>DESIGNATION DE L'ASSOCIATION</i>	2007
ACTE 53 (TROUPE THEATRALE LOCALE)	412
ACPG LOCAL LIGNIERES-ORGERES	150
AFN LOCAL LIGNIERES-ORGERES	150
AMICALE SAPEURS POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	535
ASSOCIATION AUTONOME PARENTS D'ELEVES COLLEGE CARROUGES (30 élèves)	300
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	110
ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	63
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE	723
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CARROUGES	93
CFA BATIMENTS ALENCON	80
CLUB DES RETROUVAILLES LIGNIERES-ORGERES	103
CHAMBRE DES METIERS DE LA MAYENE	20
COLLEGE N.D LA FERTE-MACE (4 ELEVES)	40
COMITE DES FETES Subvention 2500/ régularisation 2500 (suite à fête du 60eme Anniversaire de la Libération, prise en charge, financièrement, à l'époque par le Comité des Fêtes)	5000
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE	276
CROIX D'OR LA FERTE-MACE	55
ECOLE N.D DE LOURDES LIGNIERES-ORGERES	6780
G.O.A DESAVALOIRS	22
GAULE CALAISIEENNE	85
GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES	315
JEUNESSE ASSOCIATION ACTIVITES JEUNES	1635
JEUNESSE ASSOCIATION FOOTBALL	1900
JEUNESSE ASSOCIATION SECTION GYMNASTIQUE	515
LA SENTINE	103
LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA MAYENNE	206
MAISON FAMILIALE RURALE DE PRE-EN-PAIL	10
MUTUELLE COUPS DURS LIGNIERES-ORGERES	26
SECOURS POPULAIRE DE PRE-EN-PAIL	62
SOCIETE DE CHASSE LOCALE LIGNIERES-ORGERES	139
SYNDICAT INITIATIVE JAVRON LES CHAPELLES	62
ASSOCIATION FRANCAISE DE POLYARTHRITE	100
TOTAL	20.070

VI – DIVERS

- Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme par M. Roger BOUL pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle X 112. Cette nouvelle construction permettra un accroissement de la population et les réseaux eaux et électriques sont à proximité.
- M. le Maire est autorisé à signer une convention avec la Communauté de Communes des Avals pour l'autoriser à recueillir des données pour les intégrer dans le Système d'Informations Géographiques (SIG).

Fait à Lignières-Orgères, le 22 mars 2007

Le Maire,

Pascal BOREL